

Prévention de l'illettrisme et interactions entre les familles et l'environnement éducatif : quels enjeux, quelles pratiques, quels partenariats ?

La prévention de l'illettrisme dans les centres de loisirs sans hébergement

[Groupe régional Rhône-Alpes](#)

Résumé :

L'accompagnement à la scolarité pose un certain nombre de questions à bien des professionnels de l'éducation, de l'animation, de l'insertion... Sa place, son rôle, ses fonctions ne sont toujours très clairement définis et face aux demandes des enseignants, des familles et celles des enfants et des adolescents (demandes qui ne sont pas toujours identiques) il est légitime que l'accompagnateur à la scolarité ne sache pas exactement ce que l'on attend de lui. Il se définit souvent d'ailleurs par la négative : « Il n'est pas un enseignant » « il n'est pas un surveillant » « Il n'est pas le parent ...

Il est là pour aider certes mais aider à quoi ? Le plus souvent, il aide, dans l'urgence, l'enfant à faire ses devoirs ou préparer un contrôle pour le lendemain. Cette aide, même si elle paraît nécessaire et obligatoire pour la plupart des professionnels, ne leur semble pas suffisante. L'objectif final est bien que l'aide régulière ait porté les enfants jusqu'à l'autonomie dans l'apprentissage.

Il s'agit donc d'aider les élèves à apprendre, à mieux vivre leur rapport aux savoirs, leur rapport à l'écrit.

Le Centre Ressources 26&07 en collaboration étroite avec des équipes d'accompagnateurs à la scolarité, plus particulièrement avec les centres sociaux de Saint Paul Trois Châteaux et Saint Jean en Royans, en s'appuyant sur les travaux de Jean Berbaum, a opérationnalisé une démarche pédagogique dont l'objectif est de développer les capacités d'apprentissage chez les enfants.

Le Centre Ressources se propose de présenter cette démarche ainsi que les outils mis en œuvre.

Deux expériences particulières Outil D'Aide à la Scolarité : « ODAS et L'arbre aux savoirs illustreront cette présentation.

Parmi les actions de prévention et de promotion de la réussite scolaire entreprises auprès des enfants, le CENTRE RESSOURCES 26 & 07 a choisi de travailler, de longue date, plus particulièrement en direction d'acteurs qui se situent à l'articulation entre Ecole et Familles : les actions d'accompagnement à la scolarité dont le cadre général fait l'objet d'une charte nationale élaborée en 1992.

Après avoir contribué à l'élaboration du « Guide de l'accompagnement à la scolarité - Fiches pratiques », version augmentée de la charte nationale, il nous a semblé primordial, en accord avec le FASILD et les partenaires des C.D.A.S. (commissions départementales de l'accompagnement scolaire), d'engager avec les acteurs de l'accompagnement scolaire une

réflexion sur l'apprendre et d'envisager la création de démarches et outils pédagogiques, spécifiques à ce « tiers-lieu éducatif ».

Cette réflexion sur l'apprendre fait l'objet des points 1 à 4.

Les points 5 et 6 sont consacrés à la présentation de démarches et outils pédagogiques élaborées avec les équipes.

1) Les représentations de l' « Apprendre ».

Les dernières recherches en Sciences de l'Éducation et en Psychologie Cognitive nous permettent de poser le postulat qu' « apprendre » c'est :

- Adopter une nouvelle attitude face à l'inconnu.
- Accepter une nouvelle lecture du monde.
- Accepter une remise en question.
- Accepter de changer face à soi et face aux autres.

Le savoir va au-delà de nouvelles connaissances. Il participe à la construction identitaire de tout individu.

C'est pourquoi on rencontre souvent, surtout chez les personnes en difficulté (enfants et adultes) certaines résistances à l'apprentissage. Car « apprendre », « accéder au savoir » c'est aussi « sortir de sa condition d'origine », c'est aussi « sortir de son clan », c'est peut-être « trahir les siens... ».

Des exemples :

- Les enfants de classe populaire accèdent difficilement aux études supérieures. Si cet état de fait s'explique largement par des causes socio économiques, on ne peut nier qu'une autre des raisons soit la présence de réticences à « lâcher son clan », à « renier son appartenance » à une classe, à une Histoire familiale et sociale (cf. les romans de Annie Ernaux).
- Un élève considéré comme « nul » hésite à devenir un bon élève. Avoir de bons résultats aura comme conséquence directe de ne plus correspondre à l'image qu'on (professeurs, parents et pairs) lui reconnaît. « Etre un rebelle » permet d'exister, procure une identité, un rôle, une place, une reconnaissance.¹
- Un enfant qui doit faire face à la double injonction de la famille ou de l'entourage : « Travaille bien à l'école ! » et « On peut s'en sortir sans diplôme. Regarde-nous ! » se tournera plus facilement vers la seconde. L'identification est naturelle.²
- « L'éducation du jeune fils d'agriculteur construit une contrainte totalement intériorisée et le plus souvent rationalisée, en terme de goût et d'amour de la terre, des animaux, du métier. » dit Elisabeth Bautier. « Il y a donc une surdétermination de la représentation portée par le groupe au détriment de celle esquissée par l'apprenant. » Philippe Maubant

Il y a donc danger pour certaines populations à accéder au savoir. Si, nous, professionnels, ne pouvons pas être très actifs sur ce point, nous devons avoir à l'esprit que ces résistances

¹ Cf. les travaux de D. Thin.

² Cf. les travaux de M. Yayahoui

que nous rencontrons ne relèvent pas obligatoirement de la mauvaise volonté de la part des apprenants. Ces manifestations d'oppositions, de l'ordre de l'inconscient, sont plutôt des signes d'impuissance et de désarroi que de rejet.

Il est fort probable que de prendre en compte cette dimension permet aux professionnels d'aider l'apprenant à prendre de la distance en lui faisant prendre conscience que d'accéder à une autre culture ne veut pas dire supprimer la première, que l'une ne chasse pas l'autre et qu'il est possible de les faire co-exister.³

2) Les préalables à l'apprentissage.

Nous allons dans cette partie définir les préalables à l'apprentissage et tenter de les rendre opérationnels dans une démarche d'accompagnement à la scolarité.

- **Avoir des objectifs opérationnels.**
- **Développer des attitudes positives.**
- **Rechercher les situations d'apprentissage les plus favorables.**
- **Rechercher quelles sont les stratégies d'apprentissage les plus efficaces**
- **Veiller à sa forme physique et psychologique.**
- **Rester capable de prendre de la distance sur sa manière de faire.**

2.1 Se donner des objectifs opérationnels.

Ces objectifs peuvent être à court, moyen ou long terme. Personnels ou professionnels. Ils correspondent toujours à un besoin, un plaisir, une envie.

On ne propose aux enfants que des objectifs à long terme : « Travaille bien ! Pour trouver du travail plus tard... ! » Quel sens cela peut-il avoir surtout si des membres de la famille présentent des difficultés d'intégration sociale et/ou professionnelle ?

L'accompagnateur scolaire doit aider l'enfant à déterminer des objectifs au soutien scolaire : que veut-il être capable de faire ? Quels sont les apprentissages qui vont l'aider à l'école ?

Ces objectifs peuvent se tenir :

- dans le champ méthodologique (comment gérer son agenda, organiser ses classeurs...),
- dans le champ des apprentissages (comment mémoriser une table de multiplication, un poème...),
- dans le champ de l'affectivité (comment oser répondre à l'enseignant, comment aimer telle ou telle matière...),
- dans le champ des stratégies d'apprentissage (comment je m'y prends pour réussir un apprentissage, quelles sont les stratégies que je mets en place ? Sont-elles les plus adaptées pour moi ?)

Pourquoi ne pas élaborer un répertoire d'objectifs possibles pendant l'accompagnement scolaire ? Ce répertoire peut aider l'enfant à formaliser des besoins, à oser demander des aides dans un champ qu'il n'aurait pas pensé évoquer...

Cet outil est à utiliser conjointement avec l'enfant, l'apprenant de manière générale.

Il peut servir également de lien avec l'institution scolaire et les familles.

³ Cf. les travaux de M. Achouche sur le « rapport à l'écrit, à la règle ».

→Les objectifs sont évolutifs : un objectif atteint renforce la confiance en soi et engendre le besoin ou l'envie d'en atteindre d'autre

→Les objectifs doivent se co-élaborer. Il est en effet important que ce soit l'apprenant qui détermine là où il veut aller tout en lui précisant que l'objectif peut se transformer au cours de l'apprentissage : transformation du contenu, du temps pour y parvenir, des moyens pour les atteindre...

Cette souplesse permet d'éviter le découragement (lorsque les objectifs sont trop ambitieux) et l'humiliation (lorsqu'ils sont trop modestes).

2.2 Développer des attitudes positives.

Cette fonction ressort de la pensée affective. Tout le monde sait bien que lorsque nous sommes en colère ou amoureux, il nous est très difficile de réfléchir correctement. Nos sentiments l'emportent sur notre raison.

Les attitudes positives à développer sont :

- **Envers soi-même.** Restaurer l'image de soi, prendre confiance en soi. Comment démarrer un apprentissage si l'on se sent incapable ? La tâche de l'accompagnateur scolaire (du médiateur) est bien d'aider l'apprenant à prendre conscience de toutes ses capacités et compétences, de lui faire réaliser tout ce qu'il sait déjà faire, tout ce qu'il a déjà appris etc....Il est important de rester modeste : en aucun cas un professionnel ne peut restaurer l'image de quelqu'un en grande souffrance de déficit maternel par exemple. Un enfant entendant depuis des années qu'il est « nul » va mettre du temps avant d'oser penser le contraire. Notre rôle est d'attirer l'attention de l'apprenant sur ses possibilités, peut-être en sommeil mais présentes.
- **Vis-à-vis de l'environnement** (matériel et humain). Il s'agit ici de valoriser l'environnement : des locaux agréables, conviviaux, ouverts et la mise en place de situations dans lesquelles la relation à l'autre et aux autres soient positives et valorisantes.
- **Vis-à-vis de l'objet d'apprentissage.** Il est nécessaire également d'apprendre des choses qui font avancer, qui valorisent, qui ont du sens pour nous et pour les autres.. Un enfant qui a accumulé beaucoup de retard dans l'acquisition des programmes scolaires peut refuser d'apprendre des éléments de base qui non seulement ne le valoriseront pas mais le dévaloriseront à ses yeux et aux yeux des autres. Il est donc très important de prendre du temps avec l'apprenant pour le cas échéant faire le point avec lui sur des objets d'apprentissage qui lui paraissent dévalorisants afin de les transformer positivement en en démontrant le sens et les objectifs.

2.3 Les situations d'apprentissage.

C'est une des fonctions où nous pouvons intervenir avec plus d'aisance : elle est de notre ressort.

Il s'agit ici de proposer et de faire réfléchir l'apprenant sur les conditions d'apprentissage qui lui réussissent le mieux (tout en rappelant les contraintes de l'environnement : les horaires, les locaux, les autres etc....).

Ainsi, préfère-t-il travailler (faire ses devoirs) d'un seul tenant ou bien entrecouper son activité par plusieurs coupures récréatives ? Préfère-t-il travailler tout seul ou en groupe ? Ou les deux ? Dans un petit coin de la pièce ou au milieu ?

Même si tous les souhaits de l'apprenant ne peuvent être réalisés dans le cadre de l'accompagnement scolaire, il est sûr que ces quelques questions l'aideront plus tard, chez lui par exemple, à se les poser lui-même et à organiser mieux ses situations d'apprentissage.

2.4 La forme physique et psychologique.

Il n'est pas rare de travailler avec des enfants fatigués et/ou tristes. Il est sûr que les professionnels de l'accompagnement scolaire ne peuvent se substituer à l'éducation globale des enfants. C'est pourquoi, il s'agit ici de faire réfléchir les enfants sur l'importance du petit déjeuner le matin, sur la nécessité de se coucher avant le film et non après etc. Il s'agit encore ici de donner du sens aux injonctions, aux conseils voire aux ordres.

Reconnaître à un enfant le droit d'être triste peut non seulement alléger provisoirement sa tristesse mais lui donne le droit d'être lui-même et non un « personnage ».

2.5 Les stratégies d'apprentissage.

Il y a autant d'apprenants que de manières d'apprendre. Comprendre le fonctionnement de notre gestion mentale permet de modifier certaines de nos stratégies privilégiées lorsqu'elles deviennent inefficaces, trop lentes ou porteuses d'échecs. Cela permet également d'adapter ses pratiques professionnelles selon le public avec lequel on travaille. C'est pouvoir proposer à un apprenant qui « bloque » sur tel ou tel point d'autres manières d'apprendre, c'est lui faire prendre conscience que sa stratégie n'est peut-être pas dans ce cas là adaptée à la situation. Car, c'est en effet la situation qui détermine la pertinence des stratégies employées.

2.6 La prise de distance.

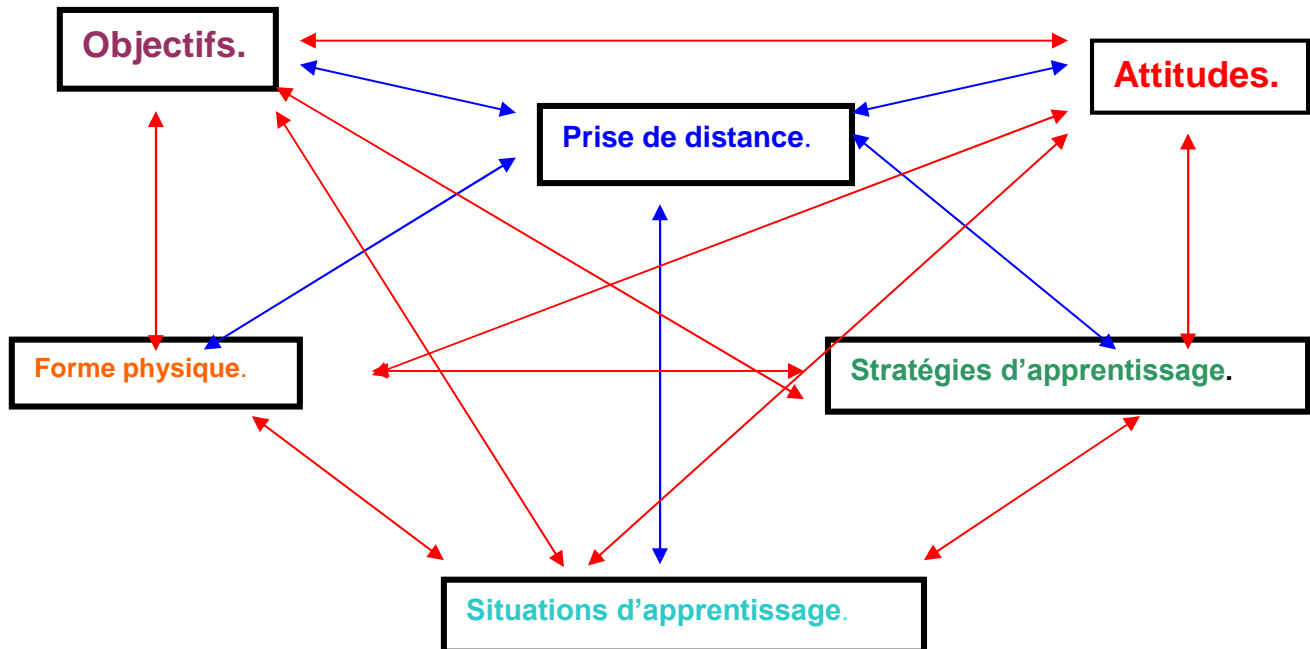
Cette fonction est incontestablement la fonction dominante. Transversale à toutes les autres, elle permet de toujours rester vigilant quant à l'évolution de son propre apprentissage. Concrètement, cela signifie que l'adulte, l'accompagnateur scolaire, n'est plus l'expert qui sait à la place de l'« élève », ni celui qui « dirige » l'ensemble des travaux. En effet, la possibilité de réfléchir sur ce que l'on a fait, sur ce que l'on est en train de faire ou sur ce que l'on désire faire permet à chacun de maîtriser son parcours en se posant des questions sur l'objectif fixé et les moyens mis en œuvre pour y arriver. L'adulte, dans ce cas, accompagne l'enfant dans ses questionnements, dans ses réflexions et devient source de propositions.

Il s'agit, donc, pour l'accompagnateur scolaire d'aider l'enfant à prendre de la distance par rapport à :

- Ses objectifs.
- Ses attitudes.
- Ses situations d'apprentissage.
- Ses stratégies d'apprentissage.
- Sa forme physique et psychologique.

3) Le caractère systémique de l'apprentissage ou le modèle de l' « Apprendre ».

« La conception de l'apprendre que nous venons de présenter est de nature systémique. Elle consiste à considérer que l'apprendre est le fait d'un apprenant confronté à un contenu de formation et à des situations d'enseignement, dans un environnement donné »⁴



Il s'agit donc pour l'accompagnateur d'aider l'apprenant à réfléchir sur l'ensemble de ces fonctions afin de les rendre favorables à l'apprentissage.

4) Des critères pour construire et/ou évaluer un projet.

Il s'agit pour l'accompagnateur de mettre en place une action qui soit :

Personnalisée

Une action qui tient compte des particularités de l'apprenant sur le plan physique, psychologique, sur le plan biographique et culturel.

Coopérative

Une action basée sur l'échange solidaire entre apprenants et accompagnateurs.

Finalisée

Une action est toujours mise en place en vue de l'acquisition d'un savoir, d'un savoir faire, d'un savoir être, d'une compétence.

Impliquante

L'apprenant est le « moteur » de l'action d'apprentissage, il prend en mains l'organisation de sa propre formation, dans laquelle il se prend en charge.

⁴ Jean Berbaum, Bernard Wloch « *Je sais mieux comment apprendre* » Ed. De Boeck.

Globale

Elle met en jeu l'ensemble de la personne de l'apprenant et du formateur mais aussi leurs interactions, l'environnement matériel immédiat et l'environnement plus large.

Evolutive

Elle n'est pas conçue comme un ensemble établi une fois pour toutes mais comme un dispositif « vivant » qui se modifie, s'adapte, propose des alternatives en fonction des réactions des apprenants.

Ces critères sont utiles à la mise place d'un projet, d'une action mais également à leur évaluation.

5) L'action « Grain de Sel »

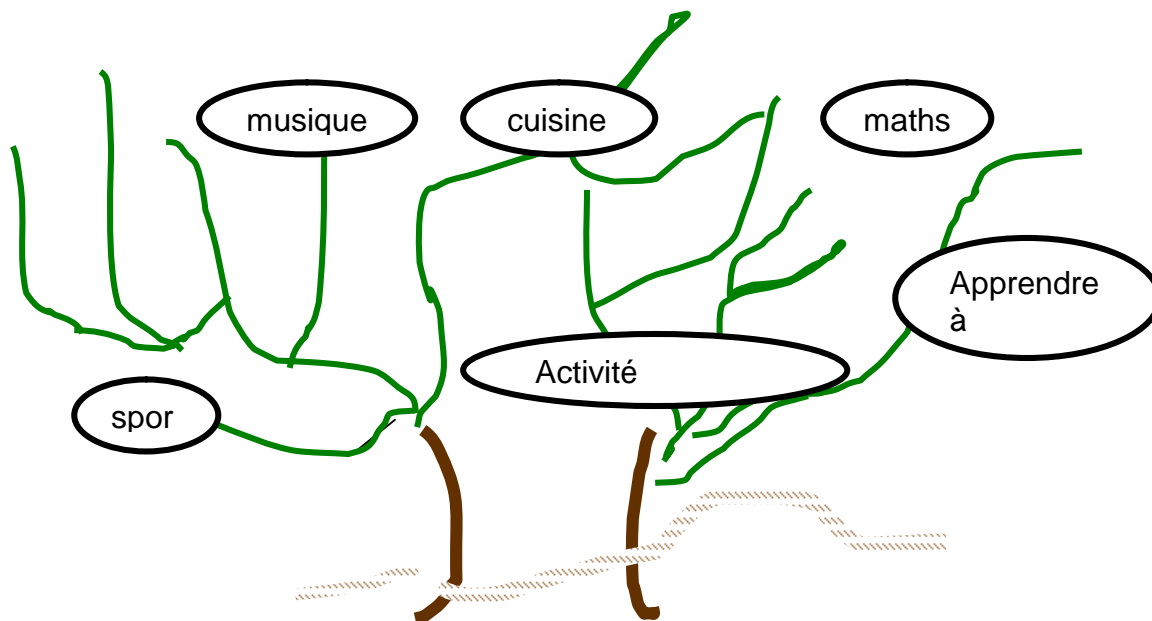
Le projet « Grain de Sel », élaboré par les associations Médiacom, Loisirs de l'Enfance et de la Jeunesse du Teil et le Centre Ressources Drôme & Ardèche, financé par Jeunesse et Sport a été proposé à un CLSH d'une petite ville semi-rurale. Le projet visait une population adolescente, des collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}, pendant les vacances d'été.

L'objectif général était de réconcilier des jeunes avec « l'Apprendre » en revisitant avec eux les divers chemins que prend l'acquisition des savoirs.

Ainsi, de façon transversale, les activités traditionnelles du CLSH n'étaient plus uniquement des activités à consommer mais des activités qui s'imbriquaient dans le fondement même du projet. Pratiquer un sport : c'est l'avoir appris, vouloir en pratiquer un, c'est l'apprendre...

L'action s'est déroulée en plusieurs étapes :

1. L'information auprès des jeunes et de leur famille.
2. L'entretien individuel (en amont de l'action).
3. La mise en commun des savoirs : la construction de l'arbre.
4. Les apprentissages.
5. Les épreuves et les brevets.
6. Le transfert aux équipes nouvelles.
7. L'évaluation de l'action avec les jeunes.
8. L'évaluation finale de l'action.



L'équipe peut alors procéder à l'échange des savoirs. Chaque participant, des jeunes aux membres de l'équipe encadrante formalise à l'aide des « Fiches-Expert » ce qu'il va pouvoir transmettre aux autres. Un premier travail de prise de distance est alors nécessaire pour déterminer ce qui relève du savoir, du savoir-être, du savoir-faire. La rédaction de ces fiches se réalise avec l'aide de tous les participants.

6) L'expérience ODAS.

Prévenir l'illettrisme en aidant les enfants à développer un rapport positif à l'apprendre et aux savoirs.

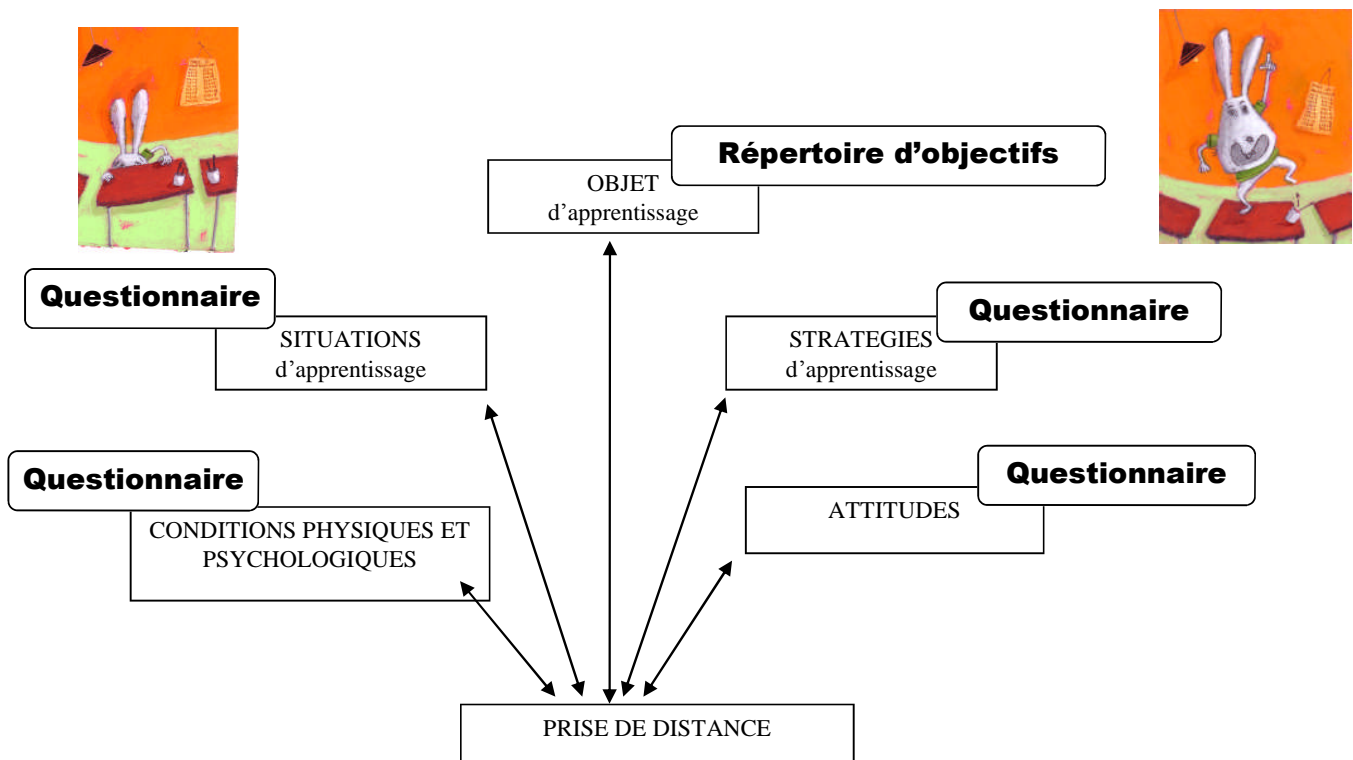
Critères de choix du projet O.D.A.S.:

- Fédérateur et territorial : ce projet implique déjà des équipes de St Jean en Royans, Romans, Le Teil, St Paul Trois Châteaux et peut s'étendre sur l'ensemble du territoire couvert par la fondation.
- Étayé par une étude : le projet O.D.A.S. est en œuvre depuis bientôt deux années et a donné lieu à un premier rapport d'étude.
- Durable et cohérent : le développement du projet comprend une part de formation et d'accompagnement qui doit permettre l'installation et la consolidation des pratiques.

Créer des situations qui favorisent la prise de distance, la réflexion et la verbalisation des différentes dimensions de l'apprendre en s'appuyant sur des outils médiateurs de dialogue entre apprenant et enseignant / formateur.

Un des outils médiateurs se présente sous la forme de cartes illustrant des situations scolaires. Le « héros » récurrent est un lapin atypique dans lequel chaque enfant peut se projeter sans s'identifier réellement.

Ce projet fait l'objet d'un partenariat avec la Fondation Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche.



Régine BELLERA
 Marc FONTANIE

Ont participé à ce travail pour la région Rhône-Alpes :

- Salima ABERKANE, Association Médiacom, Le Teil
- Christine BOUCHERAT, Centre Social, Romans
- Marc CHALAVON, Cap Solidaire, Annonay
- Slavica GLISIC, Centre Social, St Jean en Royans
- Mathilde GRANGE, MJC, Romans
- Benoit LOIRET, CCAS, Montélimar
- Michaël MONEGAT, Centre Social, St Paul 3 Châteaux

Experts : Marc FONTANIER et Régine BELLERA, centre de ressources Drôme Ardèche
 Référent : Emmanuel MANIER, centre de ressources Drôme Ardèche